VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

920-922 rue Marengo, entre les rues Camp et Magasin,

Sur un terrain de 45 pieds.

MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES,

2074 rue Poydras, près de la rue Galvez,

COTTAGE SIMPLE,

2719 rue Decatur,

Près de toutes les Manufactures du Troisième District.

Succession de John Skehan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 93,950.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre, connu comme un lot et demi de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement dans le faubourg Est Bouligny, ancienne paroisse Jefferson, dans l'ilet No 28, lequel est borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Magasin, désigné comme lot No 17 et une moitié du lot No 16, sur un plan dressé par Augustus S. Phelps, voyer, daté du 15 février 1849, une copie duquel est déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Ledit lot et demi ou portion de terre en ceci décrit sont contigus l'un à l'autre et mesurent ensemble quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent douze (112') pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage double, 920, 922 rue Marengo, contenant quatre chambres de chaque côté, avec grande cour, sur un côté entouré par de magnifiques résidences et tous les agréments.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Prieur, Lafayette et Johnson, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 13. Ledit lot mesurant trente (30') pieds trois (3") pouces de face à la rue Poydras, trente (30') pieds de largeur dans le fond et quatre vingt-sept (87') pieds neuf (9") pouces et deux lignes (2''') sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 et quatre-vingt-neuf (89') pieds cinq (5") pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages, 2074 rue Poydras, contenant deux chambres à l'étage supérieur et au rez-de-chaussée et chambre dans la cour.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Port, St Ferdinand et Chartres, désigné comme lot No 7 de l'ilet No 2, sur un plan, déposé comme plan No 61 en l'étude de Félix Grima, un notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesurant vingt deux (22') pieds, quatre (4') pouces et deux (2''') lignes de face à la rue Decatur sur profondeur de soixante douze (72') pieds dix (10") pouces et quatre (4''') lignes sur le côté du lot No 6 et de soixante cinq (65') pieds sept (7") pouces et deux (2''') lignes sur le côté du lot No 8 avec une profondeur dans le fond de vingt et un (21') un pied (1') pouce et quatre (4''') lignes.

Les améliorations comprennent un cottage simple 2719 rue Decatur contenant trois chambres, chambre dans la cour, galerie sur le côté, située dans le fond près de toutes les industries du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires requis, aussi pour les recherches de ville et d'Etat. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1911 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire.

E. P. Foley, avocat.

8 déc—8 11 18 25—jan 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

2644 rue Quartier, près de la rue Bread.

Contenant Salon. Trois Chambres à Coucher, Chambre à Bain. Salle à Manger. Cuisine. Vestibule, Galerie de côté. Près des Chars de la rue Esplanade, Eglises, Ecoles et Marché.

Succession de Eugène Quatrevaux.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 94,016.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 30 novembre 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bread, Quartier, Dergenois et Hôpital, étant l'ilet No 344, ledit lot est désigné par le No Dix-huit de l'ilet No Six, sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, le 19 avril 1871, et déposé en l'étude de Jos Fasey, ancien notaire, comme plan No 2 du livre des plans No Un. Ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Quartier sur cent cinquante-six (156') pieds, neuf (9") pouces et une (1''') ligne vers la rue Bread et cent cinquante-six (156') pieds, huit (8") pouces et sept et demi (7 1/2''') lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Dergenois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou de un et deux billets de l'acquéreur faits à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet ou billets et l'acquéreur devant, en dessus et en plus de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1910, et déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur, l'acte de vente aux frais des acquéreurs par devant John Watt Duffy, notaire.

John D Grace, avocat

8 déc—8 11 18 25—jan 1 8 10

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1910.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'aucun annuaire précédent. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1½ Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours

Prix local, $6 00 par express, $6.46 payable au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $3.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs manquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs Chambres 35 et 36, 906 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

27 fév

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Treize Lots à Bâtir de Choix dans le Sixième District

—Et—

Une Encoignure bien située pour les affaires, anciennement occupée par une Pharmacie.

No 2336 Valence, coin de la rue Howard.

—A la—

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 12 janvier 1911, à midi.

Succession de James O'Brien.

No 93 081—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 826 rue Union, JEUDI, 12 janvier 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 6 décembre 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 566, borné par les rues Howard, Cadiz, Liberté et Valence, et désignés plus particulièrement comme suit. Le lot No 2 formant le coin des rues Valence et Liberté et mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et face à la rue Liberté de cent vingt (120') pieds; ladite profondeur étant entre lignes parallèles.

Le lot No 3 mesurant trente (30) pieds de face à la rue Valence par une profondeur de cent vingt [120'] pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 6 mesurant trente [30'] pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante [150'] pieds, six [6'] pouces.

Le lot No 7 mesurant trente [30'] pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante [150'] pieds, six [6'] pouces

Le lot désigné par la lettre W mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une première profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard de quatre-vingt-neuf pieds (89') pieds, de là à la rue Liberté de dix (10') pieds, de là par une seconde profondeur de trente-un (31') pieds, de là vers la rue Liberté sur vingt (20') pieds, ayant cent vingt (120') pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Liberté et le séparant du lot No 7.

Le lot X mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt neuf [89'] pieds

Le lot Y mesurant trente [30'] pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt neuf [89'] pieds.

Le lot Z formant l'encoignure des rues Howard et Valence et mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade de quatre vingt-neuf (89') pieds sur la rue Howard, ladite profondeur étant entre lignes parallèles; le lot No 12 mesurant trente (30') pieds six (6") pouces de face à la rue Howard par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt (120') pieds, le tout d'après un plan d'arpentage de George de Armas, arpenteur et ingénieur civil, sous date du 21 novembre 1910.

Les lots de terre suivants, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 582, borné par les rues Valence, Freret, Cadiz et Howard, étant plus amplement décrits comme suit:

Le lot A formant l'encoignure des rues Valence et Howard et mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix-sept (117') pieds; ladite profondeur étant entre lignes parallèles.

Le lot B mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117') pieds.

Le lot C mesurant trente (30') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117') pieds.

Le lot D mesurant trente (30) pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-sept (117') pieds, le tout suivant un croquis de subdivision de George De Armas, arpenteur et ingénieur civil, en date du 21 novembre 1910.

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet 567, borné par les rues Valence, Howard, Sud Liberté et Upperline, et mesurant comme suit: quarante-cinq (45') pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et façade à la rue Howard de cent dix (110') pieds, ladite profondeur étant entre lignes parallèles et étant composée de tout le lot No Dix (10) et de portions des lots 9 et 11, suivant un croquis de J. A. d'H. Bessant, arpenteur, daté du 6 janvier 1874, et annexé à un acte de J. A. Larocque, notaire, du 10 janvier 1874.

Ladite propriété dernièrement décrite et se trouvant dans l'ilet No 567 est indivise et appartient à l'hoirie et à Mme Wm J. Talbot, et par consentement de ladite Mme Wm J. Talbot, enregistré dans ces procédures et par ordre de la Cour, le tout de ladite propriété dernièrement décrite sera vendu et adjugé avec les [13] lots ci-dessus mentionnés suivant les termes ci-dessous indiqués.

Termes et conditions—Comptant; l'acheteur ou les acheteurs devant payer en sus et en dessus du montant de leur enchère les taxes d'Etat dues et exigibles pour l'année 1910 et assumer toutes les taxes pour l'année 1911, et payer pour l'acte de vente devant Anthony J Rossi, notaire. Faire un dépôt de dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT Encanteur.

826 rue Union.

Charles I. Dénéchaud, avocat pour l'exécutrice.

Ed. P. Foley, avocat pour les héritiers absents.

H. W. Robinson, avocat pour Mme Wm J. Talbot.

9 déc—9 11 16 25—jan 1 8 12

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412, Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur—bureau No 238 rue Carondelet, MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Sud Rampart (autrefois St-Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Moellhausen, architecte et voyer, daté du 25 juillet 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, pour références dans le livre des plans No 1. Ledit lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par ledit William H. Krone, par acte d'achat de la Commercial Homestead Association, pardevant Fred Zengel, notaire, le 21 mars 1896, enregistré dans le livre des transferts 158, folio 257. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant environ 3 chambres, cuisine, hangar avec écurie, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles après l'année 1910. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos. F. Walton, notaire.

J. F. Pierson, avocat.

17 nov—17 20 27—déc 4 11 18 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Rushton Foster

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,395—Division D—Attendu que Rushton R. Foster a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Rushton Foster, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pour quoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florence, avocat.

16 déc—17

Succession de James Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95 416—Division E—Attendu que Mme Azalie Taylor, épouse de George Washington, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Taylor, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henriques & Duchamp, avocats.

15 déc—15 19 24

Succession de Mme Bettie A. Withers,

épouse de Thomas L. Macon, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 71,211 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Bettie Withers Owen, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Florence L. Weber, avocat.

8 déc—8 12 17

Succession de Mme Pierce Mouchon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 95,147—Division E—Attendu que Mme Katie Emling Burke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Pierce Mouchon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. J. Untereiner, avocat. 7 déc—7 11 16

Succession de John W. Schenermann

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95 356—Division D—Attendu que Christian Ansel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John W. Schenermann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—B. B. Howard, avocat.

8 déc—8 12 17

Succession de Albert L. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,760—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte annuel présenté par la Hibernia Bank & Trust Co. exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—

8 déc—8 12 17

Succession de Jacob Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95 365—Division E—Attendu que Katie Fairchild, veuve de Jacob Schwab, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Schwab, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocat. 9 déc—9 13 18

Succession de Chas Aienna et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93 755 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte présenté par John Virdogeta, administrateur et exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—W. F. Brewer, avocat.

7 déc—7 11 16

Succession de Augustin J. Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,883—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Commercial-Germania Trust & Savings Bank, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas. J. Théard, Buck, Walshe & Buck, avocats. 10 déc—10 14 19

Succession de Joseph Capucet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 95,438 — Division C—Attendu que Estelle Capucet, épouse de James L...., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Capucet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Loutenschlaeger, avocat.

14 déc—14 18 23

Succession de Mme Mary Lyons, veuve de James Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 95,432—Division B—Attendu que Mme Annie Louise Kennair, épouse divorcée de Russell Federico, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Lyons, veuve de James Gallagher, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James B. Rosser, Jr, avocat.

14 déc—14 18 23

AVIS AUX CREANCIERS.

En re d'Echaux et McEwen Lumber Co. Limited, demandant des receveurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 90 823 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final, 7me et 8me comptes provisoires présentés par la Teutonia Bank and Trust Company et Frederick Querens Jr, receveurs dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin Ory et Dart, Kernan et Dart, avocats.

10 déc—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 94 072—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans.

MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE COMPANY VS. NUNN-HEFFRON COAL COMPANY.

VENTE DE RECEVEUR

Mulets, Charrettes à Bascule, Harnais, Buggy, Pelles, Fourches et Balance pour peser le Charbon.

A l'Encan, JEUDI, 22 Décembre 1910 à 11 a. m., sur les lieux, Rues Race et South Peters.

EN VERTU d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée Monongahela River Consolidated Coal and Coke Company vs Nunn Heffron Coal Company, Dossier No 94 072 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 22 décembre 1910 à la rue Race et Sud Peters, les effets suivants:

7 Charrettes à bascule à deux roues.
1 Buggy.
1 Jeu de harnais.
8 Fourches à charbon
7 Mulets.
7 Jeux de harnais pour charrettes.
10 Pelles pour charbon
1 Balance pour peser le charbon

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. Onorato, Real Estate

Encanteur. Bureau 910 rue Gravier.

P. M. Schneidau, Receveur.

Rice & Montgomery, avocats pour le Receveur

11 déc—11 18 22

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

—o—

Succession de Mary Davis, épouse de Thomas Lewis.

No 94,301—Cour Civile de District, Division E.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 2107 rue Ste-Anne, entre les rues Galvez et Johnson.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 29 novembre 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Dumaine et Galvez, désigné par le No quatre-vingt neuf (89) sur un plan par L. Brugier, ancien notaire de cette ville, daté le 26 juillet 1836 et déposé en l'étude de L. Ferand, ancien notaire, en cette ville, ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face à la rue Ste Anne, sur quatre-vingt dix (90) pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2107 rue Ste-Anne, et comprennent un cottage simple en briques couvert en ardoises et petit "shop" sur le côté, contenant 4 chambres, "shop", citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1910, l'acte de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Melvina County et als.

No 92,066—Cour Civile de District, Div. C.

Propriété du Cinquième District qui s'améliore

332 avenue Slidell, entre les avenues Brooklyn et Têche, Cottage Simple,

419-21 rue Diana, entre Bunes et Têche, Cottage Double,

1019 rue Verret, entre Diana et Newton, Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Léonard L. Stern encanteur, —JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville d'Alger, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 37, borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Madison, désigné par le No 15 dudit ilet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, etc., et portant le No municipal 332 avenue Slidell.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 187 comprenant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci-dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 48 borné par les rues Verret, Newton, Decatur et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 108 pieds 9 pouces et 9 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 6 pouces et 9 lignes, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 0 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions - Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd Encanteurs.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

Albert Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain encoignure Galvez et Espagne.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX.

No 9,904—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D, daté le 21 décembre 1906, pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne, dans l'ilet borné par les rues Johnson et avenue St. Roch et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur et face sur la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Schneidau, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.

W. W. Wall, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

Succession de William George Rolfs

No 94,940—Cour Civile de District, Division D

EXCELLENT ENDROIT POUR BATIR

Rue Marengo, entre les rues Howard et Freret.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 29 novembre 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Marengo, Milan et Freret, désigné comme lot No Trois de l'ilet 587, autrefois ilet No 105 de Est Bouligny, et mesurant trente pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un certificat daté du 15 avril 1895 annexé à un acte de vente par C. E. Leach et als. à L. Burns, Jr, passé pardevant Robert E. Upton, notaire, le 17 avril 1895.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère les taxes d'Etat de 1910. L'acte de vente pardevant Eus Rocen, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Sixième District,

1° Formant le coin de Belmont Place et de la rue Magnolia (dans l'ilet borné par la rue Tolédano et l'avenue Claiborne).

2° Sur l'avenue Louisiane, entre la rue Willow et l'avenue Claiborne, (dans l'ilet borné par la rue Delachaise).

Edward Aaron vs Joseph Bishow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,863—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 janvier 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le block E, borné par les rues Magnolia et Tolédano, et la Place Belmont et l'avenue Claiborne, sur un devis et certificat d'arpentage daté du 22 mars 1910 dressé par D. E. Seghers et fils, voyers lequel est annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 24 mars 1910, d'après lequel devis ledit lot forme l'encoignure de la Place Belmont et la rue Magnolia, et mesurant cinquante huit pieds de face à la Place Belmont, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Magnolia de soixante pieds, étant composé du tout du lot No Trente-deux, et la plus grande portion du lot No Trente et un sur un devis et certificat d'arpentage dressé par L. Dancy, voyer, le 6 mars 1909, une copie litographiée duquel est annexée à l'acte ci-dessus mentionné le 24 mars 1910.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos sept et huit, dans l'ilet 666, borné par les avenues Louisiana, et Claiborne, les rues Willow et Delachaise, sur un certificat d'arpentage dressé par George de Armas, voyer, daté du 18 janvier 1904, annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le 10 mars 1905 étant une vente par J. M. Gale à Frank Rose, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger avocat pour le demandeur.

2 déc—2 5 9 16 23 30—jan 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 3142 et 3144 rue St-Claude, entre les rues Clouet et Louisa.

Third District Building Association vs Edward J. Ryan,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 95,149 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Rampart, Clouet et Louisa, désignés par les Nos quatorze et quinze, de l'ilet No 6 et mesurant chacun en mesure américaine trente pieds huit pouces de face à la rue St-Claude sur cent quatre-vingt-huit pieds trois pouces de profondeur et façade sur la ligne du fond à une allée commune audit lot et autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.

9 déc—9 10 16 23 30—jan 6 11 12

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 134 Rue Carondelet,

MARDI, 17 JANVIER 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'ilet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet 92, sur un plan du susdit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule avant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond. Le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule etc. 2 chambres et vestibule dans la mansarde aussi une bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage, pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey avocats.

16 déc—16 17 18 25—jan 1 8 15 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un ilet de terre de valeur dans le Troisième District.

Borné par l'avenue St Roch, Music, Prieur et Johnson.

Theo A. Beck vs Progressive Realty Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 95,277—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 janvier 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No municipal 918, borné par l'avenue St Roch, les rues Music, Prieur et Johnson, ensemble avec tout les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 19

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant le coin de l'Avenue Nashville et la rue Annonciation.

Bâtisse portant le No Municipal 402 Avenue Nashville.

The Peoples Homestead Association vs Thomas Carey, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 95,259 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 13, Hurstville, borné par l'Avenue Nashville, les rues Annonciation, Laurel (anciennement Jersey) et Eleonore, désigné comme lot No Dix, lequel dit lot No Dix forme le coin de l'Avenue Nashville et la rue Annonciation, et mesure trente pieds de face à l'Avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure de l'avenue St-Roch et de la rue Johnson (ilet borné par les rues Musique et Grant).

Barber Asphalt Co. vs Deux Lots de Terre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 94,767—En vertu d'un writ de fieri facias contre Robert W. Riordan, and in rem, contre la propriété ci-dessous décrite, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, le 19 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 1020 borné par l'avenue St-Roch, les rues Musique, Célestine, maintenant Johnson, et Grant, désigné par le numéro un sur un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 7 juin 1828, d'après lequel dit plan ledit lot mesure en mesure française cinquante pieds de face à la Promenade Washington, maintenant l'avenue St-Roch sur une profondeur et façade à la rue Célestine (maintenant Johnson) de cent vingt pieds, formant l'encoignure de l'avenue St-Roch et la rue Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat pour la demanderesse.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 18 19

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations etc., d'une buvette, Licence de buvette d'Etat et de ville, Cash Register

Jackson Brewing Company vs John L. Schoumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 95,407 En vertu d'un ordre de vente daté du 13 décembre 1910, à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 27 décembre 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 839 rue Congress, coin Bourgogne.

Le contenu et installations et fonds de magasin, etc., d'une buvette, d'après l'inventaire enregistré.

Licences d'Etat et de ville (pour des personnes blanches) pour 1910, un Cash Register

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Foster, Milling, Brian & Saal, avocats de la demanderesse.

14 déc—14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Buvette et Restaurant

Consistant en Comptoir de buvette et dépendances, "Pool Table", Coffre-fort en fer, "Cash Register", Eventails Electriques. Vins, Liqueurs, Whiskies, Bière, Tabac, Cigares, aussi Meubles, Verrerie et Faïencerie, Divers, etc. etc.

Patrick Sullivan vs Alfred Babin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,402—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 décembre 1910, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'enrepôt No 2105 rue Decatur, coin de les rues des Français et Champs-Elysées—

Le contenu de la laiterie, etc., d'une Buvette et Restaurant d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. P. Sullivan & A. Landry, avocats pour le demandeur.

14 déc—14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 3420 et 3422 rue Willow, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

John F. Lindner vs Gustave Salomon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 91 424 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District dans l'ilet 553 borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Clara et Willow désigné comme lot No 21 et mesurant trente pieds de face à la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur sur un plan dressé par Frank H. Waddell, I. C. Acquis le 5 février 1909. Livre 223 Bureau des Transferts, folio 640.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Theodore Cotonio, avocat pour le demandeur.

2 déc—2 4 9 16 23 30—jan 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos Municipaux 1455 et 1457 rue Villeré, entre les rues Kerlerec et Columbus

Gustave A. Llambias vs Stephen C. Escoffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,279 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 12 janvier 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 627 borné par les rues Villeré, Kerlerec, Robertson et Columbus, désigné comme No 4 sur un plan tracé par C. A. De Armas, voyer, en date du 16 février 1856, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville comme plan No 51 du livre des plans No 5, lequel dit lot de terre mesure trente-et-un pieds et onze pouces de face à la rue Villeré sur cent dix-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat du demandeur.

19 déc—10 16 23 30 — jan 6 12